VERSION PROVISOIRE
A paraître dans Travaux de Linguistique Travaux de Linguistique – 2010/1
« La rection verbale entre micro- et macro-syntaxe »,
Numéro coordonné par Antoine Gautier, Laura Pino Serrano & Dan Van Raemdonck

Rattachement et fragmentation de la syntaxe par la prosodie[1]

Mathieu Avanzi
Universités de Neuchâtel & de Paris X Nanterre

1. Introduction

Dans le cadre d'un recueil d'études sur la rection verbale et ses rapports avec la micro- et la macro-syntaxe, il nous a semblé intéressant de discuter de l'implication de la prosodie dans la structuration grammaticale du discours, et de montrer sur la base de quelques exemples, comment celle-ci contribue à signaler des regroupements micro-syntaxiques non marqués morphologiquement (des « greffes » selon un terme initié par Deulofeu [1999]) ; ou, inversement, comment elle concourt à délimiter des unités macro-syntaxiques ayant pourtant l'apparence de régimes verbaux (ce qu'on appelle, depuis Bally [Bally 1944 : §75], des « épexégèses »).

2. Unités syntaxiques et unités prosodiques

Le rôle des indices prosodiques par rapport aux indices morphosyntaxiques dans la délimitation des unités micro- et macro-syntaxiques en français est encore mal connu à l'heure actuelle [Sabio 1996 ; Martin 2007 ; Blanche-Benveniste 2006 ; Avanzi 2008 ; Avanzi & Lacheret-Dujour à par. ; Groupe de Fribourg à par.]. Nous avons entrepris de faire avancer la réflexion sur ce point dans notre thèse de doctorat [Avanzi en cours]. A cette fin, nous avons proposé de distinguer deux grands types d'unités[2] : les constructions syntaxiques maximales, ou *clauses* ; les unités prosodiques majeures, ou *périodes intonatives*[3].

2.1. Segmentation en unités syntaxiques maximales

Les constructions syntaxiques maximales ou *clauses* sont des segments qui n'entretiennent pas de rapport de dépendance morphosyntaxique avec leur entourage, des « 'îlots' de dépendance grammaticale » pour reprendre les termes de Berrendonner [2002 : 25]. A ce niveau, la plupart des rapports qui lient les morphèmes entre eux peuvent être discernés à l'aide de tests formels. Concernant le domaine des relations verbales, les tests proposés dans le cadre de l'Approche Pronominale [Blanche-Benveniste *et al.* 1984] constituent de bons moyens pour ce faire[4]. Dans ce cadre, un élément régi par un verbe est proportionnel à un pronom ou une proforme, ce qui marque son inscription dans un paradigme (1a), il peut être extrait dans un dispositif focalisant de type *c'est… qu…* (1b) et être sous la portée des modalités du verbe dont il dépend (1c) :

(1) Daniel offre des fleurs à Jeanne

[1] Cet article doit beaucoup aux remarques que m'a faites A. Berrendonner (Fribourg). Je remercie vivement ce dernier, ainsi que les collaborateurs du projet « La structure interne des périodes » (subside FNS n°100012-113726), dans le cadre duquel s'inscrit cette recherche, pour leurs commentaires sur une version antérieure du texte.
[2] Voir Degand & Simon [2008] pour une approche similaire.
[3] Les termes de *clause* et de *période intonative* son ceux proposés respectivement par Berrendonner [1990] pour la syntaxe, et Lacheret-Dujour [2003] pour la prosodie.
[4] A noter que les limites des clauses dans le modèle de Berrendonner sont distinguées par davantage de propriétés [Groupe de Fribourg à par. : chap. 3]. Cela n'a pas d'importance ici pour ce que nous voulons montrer.

a. Daniel lui en offre
b. ce sont des fleurs que Daniel offre à Jeanne
b'. c'est à Jeanne que Daniel offre des fleurs
c. Daniel n'offre pas des chocolats à Jeanne, mais des fleurs
c'. est-ce que Daniel offre des fleurs à Jeanne ?

Ces opérations ne sont pas possibles pour les éléments qui n'entrent pas dans la rection d'un verbe. C'est le cas par exemple du segment souligné dans l'énoncé (2) ci-dessous, emprunté à Debaisieux [2008] :

(2) c'est une prof de SVT *parce que j'ai fait un stage l'an dernier avec elle* [form]
a. ?? c'est une prof de SVT pourquoi
b. ?? c'est parce que j'ai fait un stage l'an dernier avec elle que c'est une prof de SVT
c. ?? c'est une prof de SVT non pas parce que j'ai fait un stage l'an dernier avec elle mais parce qu'elle est sympathique

Ces trois manipulations sont les plus connues, mais il en existe d'autres [Blanche-Benveniste *et al. loc. cit.*]. A noter enfin que si les clauses correspondent en général à des constructions verbales, il peut en être autrement, un nom ou une préposition pouvant jouer le rôle de « tête rectrice ». Dans cet article, nous nous intéresserons seulement aux clauses bâties autour d'un verbe.

2.2. Segmentation en unités prosodiques majeures

Ensuite, concernant les unités prosodiques de regroupement supérieur, ou *périodes intonatives*, les avis divergent quant aux critères qu'il faut retenir pour les identifier dans les corpus oraux [Avanzi & Martin 2007]. Pour notre part, nous nous inscrivons dans une approche acoustique/phonétique, et proposons de détecter les ruptures périodiques sur la base d'une série de critères prosodiques autonomes [Lacheret-Dujour & Victorri 2002 ; Lacheret-Dujour 2003]. Le découpage que nous proposons repose sur la détection des syllabes perceptivement saillantes en frontière terminale de mots, et donc associées à des coupes prosodiques fortes dans le flux discursif. Ces ruptures discursives relèvent de la combinaison de trois marqueurs acoustiques (pause silence, amplitude du geste terminal et réinitialisation mélodique subséquente). En pratique, il y a segmentation si :

1. La durée de la pause, ou plus précisément l'intervalle entre deux portions de F0, dépasse un seuil de l'ordre de 300 ms ;
2. L'amplitude du geste (ou du « contour ») – ou la différence de hauteur entre le dernier extremum de F0 et la moyenne de F0 sur toute la portion qui précède la pause – dépasse un seuil de l'ordre de 4 demi-tons ;
3. L'amplitude du saut (ou « reset mélodique »), c'est-à-dire la différence de hauteur entre la dernière valeur de F0 précédant la pause et la première valeur de F0 suivant la pause, dépasse un seuil de l'ordre de 3 demi-tons ;

Ces paramètres d'analyse ont été implémentés dans un logiciel de visualisation et d'analyse prosodique, ANALOR, conçu sous MATLAB par B. Victorri[5]. La figure 1 en donne une illustration.

[5] A ces trois critères, Lacheret-Dujour & Victorri [*op. cit.*] en ajoutent un quatrième, qui est celui du « euh » d'hésitation. L'idée est que si un « euh » de ce genre précède ou suit la pause silencieuse, la segmentation est bloquée. Nous avons choisi pour notre part de désactiver ce critère, qui ne nous semble pas pertinent pour délimiter les unités prosodiques majeures [Avanzi en cours].

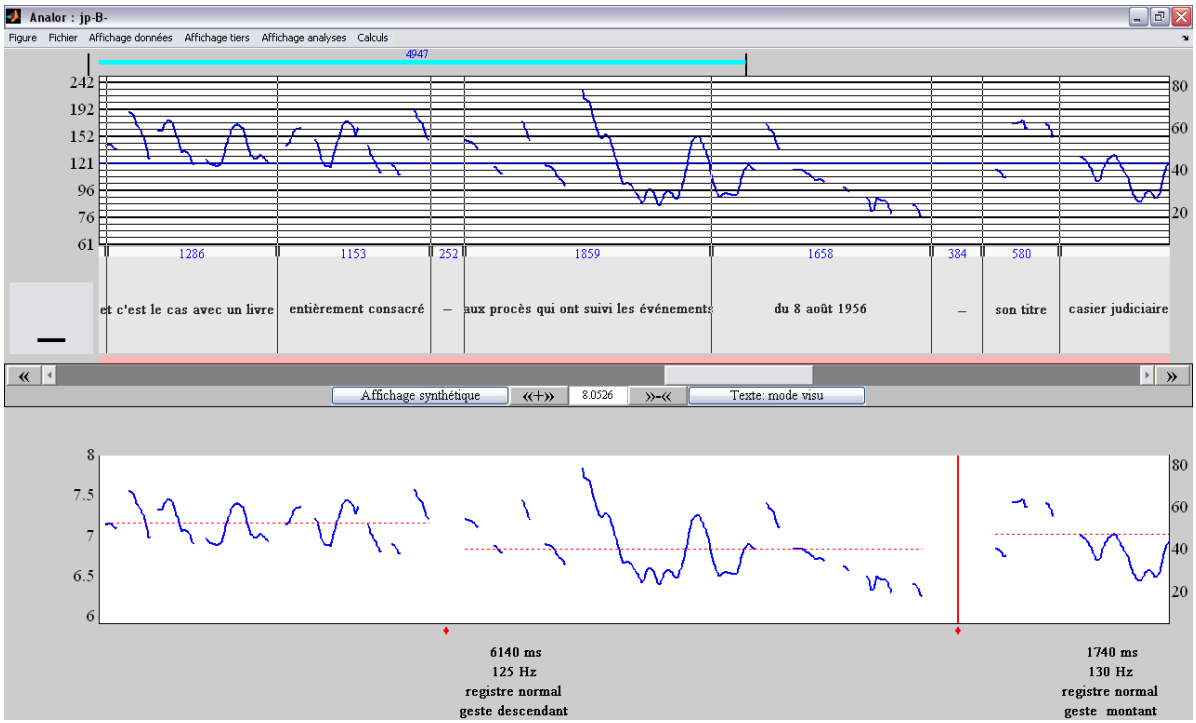

Figure 1 : Copie d'écran ANALOR., En abscisse les valeurs temporelles en millisecondes, en ordonnée les valeurs de F0 en semi-tons.
La barre verticale dans la partie inférieure signale une coupure périodique.
Transcription de la séquence : « et c'est le cas avec un livre entièrement consacré – aux procès qui ont suivi les événements du 8 août 1956 – son titre casier judiciaire (…) » [C-Prom, JPA-B]

L'algorithme ainsi conçu permet une certaine souplesse dans la détermination des seuils : la décision ne dépend pas de leur valeur précise, mais uniquement de leur ordre de grandeur : quand l'un des paramètres est très proche du seuil (qu'il soit au-dessus ou au-dessous du seuil), la décision est prise en fonction de la situation d'ensemble : il n'y a segmentation que si les autres paramètres ont des valeurs nettement supérieures au seuil. Ainsi, dans la séquence analysée, « *et c'est le cas avec un livre entièrement consacré – aux procès qui ont suivi les événements du 8 août 1956 – son titre casier judiciaire (…)* », si le logiciel ne détecte pas de rupture prosodique majeure après le mot « consacré », malgré une amplitude de contour suffisante (environ 5 demi-tons), c'est à cause de la longueur non suffisante de la pause (252 ms) et du faible reset (même pas 1 demi-ton de différence). La fin d'une unité prosodique majeure est en revanche détectée après « 1956 ». Cette détection s'explique par la valeur de la pause (environ 384 ms), couplée à la réinitialisation mélodique et une amplitude de geste nettement au-dessus du seuil (7 et 8 demi-tons, respectivement).

2.3. Mise en rapport des deux modes de segmentation

Les deux procédés de segmentation sont indépendants l'un par rapport à l'autre. Pour la délimitation des clauses, on fera ici seulement appel à des critères morphosyntaxiques (tests de l'Approche Pronominale présentés plus haut). Même chose en ce qui concerne les périodes : seuls des critères prosodiques permettent d'en rendre compte.

La mise en rapport des deux résultats de segmentation a permis de faire émerger trois grands types de configurations discursives, eux aussi bien connus[6]. Dans nos transcriptions, les doubles slaches marquent des ruptures prosodiques majeures, les parenthèses rondes des constructions morphosyntaxiques complètes.

2.3.1. « Congruence »

Les cas où syntaxe et prosodie donnent des indices congruents (clauses et périodes s'alignent l'une sur l'autre), comme dans l'exemple (3) ci-dessous,

(3) (Charlie Chaplin est sur un chantier de travaux) // (on lui a demandé de euh chercher un bout de bois) // (euh syst- systématiquement les bouts de bois qu'il euh rapportait n'étaient pas à la bonne taille) // [Chaplin < Kaglik]

où chacune des étapes de la narration correspond à une clause sur le plan syntaxique (aucune des constructions verbales que contient cet énoncé n'entretient de dépendance micro-syntaxique avec ses congénères), et une seule et même période sur le plan prosodique.

2.3.2. « Couplages »

Les cas où syntaxe et prosodie ne livrent pas des indices congruents, et que deux clauses au moins sont regroupées en une même unité prosodique de rang supérieur :

(4) (puis on est arrivé en Italie) (c'était huit heures du matin à peu près) // [pfc]
(5) (tu continues tout droit tout droit) (tu traverses tout) (t'arrives à un rond-point) // [iti]

Les exemples (4) et (5) constituent une seule et même période intonative, qui contiennent chacune deux et trois clauses, respectivement.

2.3.3. « Fragmentation »

Enfin, les cas où syntaxe et prosodie ne livrent pas des indices congruents, et qu'un élément recteur est isolé de son régime par une rupture prosodique forte :

(6) (maintenant je respire quand je redescends // à Grenoble) // (quand je redescends // à Grenoble hein) // (on descend // à Grenoble // de Paris) // [gre03-doreur]

L'exemple (6), produit par un doreur sur bois qui explique en quoi consiste son métier, contient trois constructions verbales qui se décomposent à leur tour en sept unités prosodiques majeures.

2.3.4 Objectifs

Dans ce qui suit, nous montrons que les cas de rattachement et détachement de la syntaxe par la prosodie (illustrés dans les deux sections précédentes) exercent une certaine influence sur l'analyse micro- et macro-syntaxique des segments couplés ou fragmentés, *i.e.* que les exemples (4)-(6) ne reçoivent pas forcément la même analyse grammaticale que les énoncés pour lesquels syntaxe et prosodie livrent des indices convergents. La démonstration se fera dans le cadre théorique mis au point par Berrendonner [1990 ; 2002 ; à par.].

[6] Lacheret-Dujour & Victorri [2002] ; Degand & Simon [2008] ; Deulofeu & Blanche-Benveniste [2006].

3. Cadre théorique

Selon l'hypothèse de Berrendonner et coll. [Groupe de Fribourg à par.] il convient de distinguer deux niveaux dans l'analyse grammaticale. Le niveau micro-syntaxique, qui permet de décrire la structure interne des *énonciations* ; et le niveau macro-syntaxique, qui permet de modéliser les relations qui caractérisent les enchaînements entre ces dernières.

Pour Berrendonner, ces deux types de syntaxe ne relèvent pas du même niveau d'analyse. Le niveau micro-syntaxique est celui des signes, puisqu'il décrit l'agencement des morphèmes en clauses ; le niveau macro-syntaxique est celui des actions communicatives, et renvoie à des enchaînements de nature praxéologique [Berrendonner 1990].

Un des présupposés de la théorie consiste à voir dans les clauses les « traces » textuelles des énonciations. En somme, découper un texte en clauses revient en pratique à le segmenter en énonciations, et vice-versa [Berrendonner 2003 : 94]. Reste qu'à Fribourg, des indices prosodiques contribuent également à la délimitation des énonciations [*Grammaire de la période* : chap. V]. Cependant, leur implication dans le découpage en unités macro-syntaxiques minimales n'a pas encore fait l'objet d'investigations très poussées à l'heure actuelle. L'examen des cas de couplage (§0) et de fragmentation (§0) devrait nous permettre de préciser leur impact.

4. Description

Dans les paragraphes qui suivent, les cas de « rattachement » et les cas de « fragmentation » sont traités successivement.

4.1. Rattachements

4.1.1. Considérons l'énoncé :

(7) (moi un jour j'ai vu un gamin) // (c'était pendant la guerre du Kosovo) [c-oral-rom]

Si les deux constructions verbales sont prononcées comme deux périodes indépendantes, on comprend alors, à l'écoute, qu'elles constituent deux actions communicatives autonomes, deux « coups énonciatifs » différents. C'est encore plus clair lorsqu'on replace les deux constructions verbales dans leur contexte d'énonciation original :

(8) *(moi un jour j'ai vu un gamin) // (c'était pendant la guerre du Kosovo)* (qui a eu vach-vachement de d'immigrés) // (un gamin qui sort d'une grosse Mercedes noire) // (le gamin il avait huit ans et demi) // (…) [c-oral-rom]

La deuxième clause verbale de (8) constitue une insertion parenthétique par rapport au programme narratif en cours : elle interrompt la première construction verbale pour vraisemblablement prévenir une question qui aurait pu être adressée au locuteur si cette précision n'avait pas été introduite à ce moment-là [Gachet & Avanzi 2009].

4.1.2. Rien de tel quand les deux constructions verbales sont intonées dans la même période. La deuxième construction verbale n'accomplit pas, dans ce cas-là, une action communicative distincte de la première, mais constitue une sorte de régime du verbe du syntagme qui précède, à valeur circonstancielle :

(9) (je me rappelle on avait fait du muguet) // (on avait épinglé toutes les cartes de sur les bouquets pour livrer le lendemain matin de bonne heure) // (*puis on a été se coucher*) (*il était peut-être trois heures*) // (et puis à cinq heures on est revenu parce qu'il y avait du travail) // [ctfp]

Elle entre en effet dans le même paradigme que des compléments susceptibles d'être régis par le verbe du segment qui initie l'énoncé :

(10) on a été se coucher quand
avant midi
le matin
il était peut-être trois heures

Partant, la période binaire soulignée dans (9) doit être analysée comme contenue dans la même énonciation que la précédente, avec laquelle elle forme une seule unité micro-syntaxique[7].

Selon Berrendonner [2003 ; à par.], cette configuration prosodique de couplage constituerait un allomorphe suprasegmental du morphème /que/. A ce titre, (11) et (9) seraient deux variantes de la même structure. (11) réaliserait, sous une forme morphologique distincte, la même structure micro-syntaxique (principale + subordonnée) que (9) :

(11) on s'est réveillé *alors qu'*il était peut-être trois heures

4.1.3. Les tests syntaxiques dont on dispose ne livrent pas des résultats congruents pour justifier cette analyse. Il est en effet impossible de cliver la deuxième construction verbale dans un dispositif de type *c'est…que…* :

(12) ?? c'est il était peut-être trois heures qu'on s'est réveillé

Quant à l'équivalence à une proforme proposée par Blanche-Benveniste [2002 : 19], elle pourrait être discutée :

(13) ? *quand* s'est-on réveillé ? il était très tôt également

On peut en revanche faire jouer sans autre les contrastes de modalités :

(14) on s'est couché il était pas trois heures, il était minuit

Le test de la proportionnalité à une proforme fonctionne mieux pour des syntagmes qui formaient dans un état de langue antérieur une énonciation autonome[8]. *Cf.* p. ex. les segments soulignés dans les tournures suivantes, recensés dans les grammaires de grande consultation [Le Goffic 1993 : §340 ; Grevisse & Goosse 2007 : §379] :

(15) ils se disent *n'importe quoi*
(16) il y avait *je sais pas combien de prostituées* sur le bateau [ffamcv10]
(17) il est parti *dieu sait où*

[7] Pour des études sur ce genre de structures que Deulofeu [1999] a baptisé « greffe », *cf.* Berrendonner [2003 ; à par.] ; Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2007] ; Avanzi & Lacheret-Dujour [à par.].
[8] Ces structures ont été étudiées par Béguelin [2002, 2003].

pour lesquels l'équivalence à une proforme marche bien :

(18) on pourrait le faire, on pourrait faire ça
(19) il y avait quoi, il y en avait
(20) il y est parti, il est parti où

Le test du clivage demeure plus délicat. Bien qu'on trouve des exemples qui attestent du fait que l'on trouve ces segments dans un dispositif de type *c'est… que…* :

(21) c'est n'importe quoi qu'ils disent [Internet]

Ce test n'est pas toujours non plus applicable aux configurations identifiées comme rectionnelles par les grammairiens contemporains :

(22) ?? c'est je sais pas combien de prostituées qu'il y avait sur le bateau
(23) ?? c'est Dieu sait où qu'il est parti

Cette impossibilité s'explique sans doute par le fait qu'il existe des restrictions sur le clivage en français : lorsque l'élément clivé est de forme propositionnelle, le clivage est souvent délicat [Corminboeuf 2008].

Pour conclure sur ce point, on pourrait dire que l'échec des tests aux greffes telles que (4) et (9) s'expliquerait par le fait que la « grammaticalisation » des structures à l'étude n'est pas aussi avancée que pour ces dernières [Blanche-Benveniste 2002 ; Béguelin 2003].

4.1.4. Précisons tout de même qu'en discours, le regroupement de deux constructions verbales en une seule et même unité prosodique de rang supérieur ne conduit pas toujours à une réinterprétation de deux clauses en une seule.

4.1.4.1. Tout d'abord, il faut tenir compte de la façon dont les groupes intonatifs (désormais GI) qui composent ces périodes sont reliés entre eux [Avanzi & Lacheret-Dujour à par.]. Pour que l'interprétation micro-syntaxique soit déclenchée, il faut que les GI qui actualisent les CV contenues dans la période étudiée entretiennent une relation de dominance, au sens de Mertens [1987], c'est-à-dire que la proéminence qui actualise le second GI soit de force supérieure à la proéminence qui actualise le premier GI[9]. Le tracé prosodique (figure 2) de l'exemple suivant permet de se figurer ce dont il s'agit :

[9] Pour qu'une syllabe proéminente soit considérée comme plus saillante perceptivement que la syllabe accentuée qui la précède ou qui la suit, il faut que l'excursion du geste terminal qui l'actualise soit supérieure d'au moins 1 ton ½ s'il s'agit d'un ton statique (plat), et plus ample du même rapport s'il s'agit d'un ton dynamique (montant ou descendant, *cf.* Mertens [1987], Lacheret-Dujour [2003] et Avanzi [2008 ; en cours]). Un autre cas de figure s'observe chez les locuteurs qui modulent peu (*i.e.* qui font peu de variations mélodiques), et/ou qui jouent en conséquence avec les oppositions de *durée syllabique* pour marquer la structuration interne de leur période. Dans ces cas-là, on considère que « tout groupe prosodique dont la syllabe terminale est marquée par un allongement d'au moins 50% par rapport à la syllabe terminale du groupe qui précède ce groupe domine ce groupe » Lacheret-Dujour [2003 : 80].

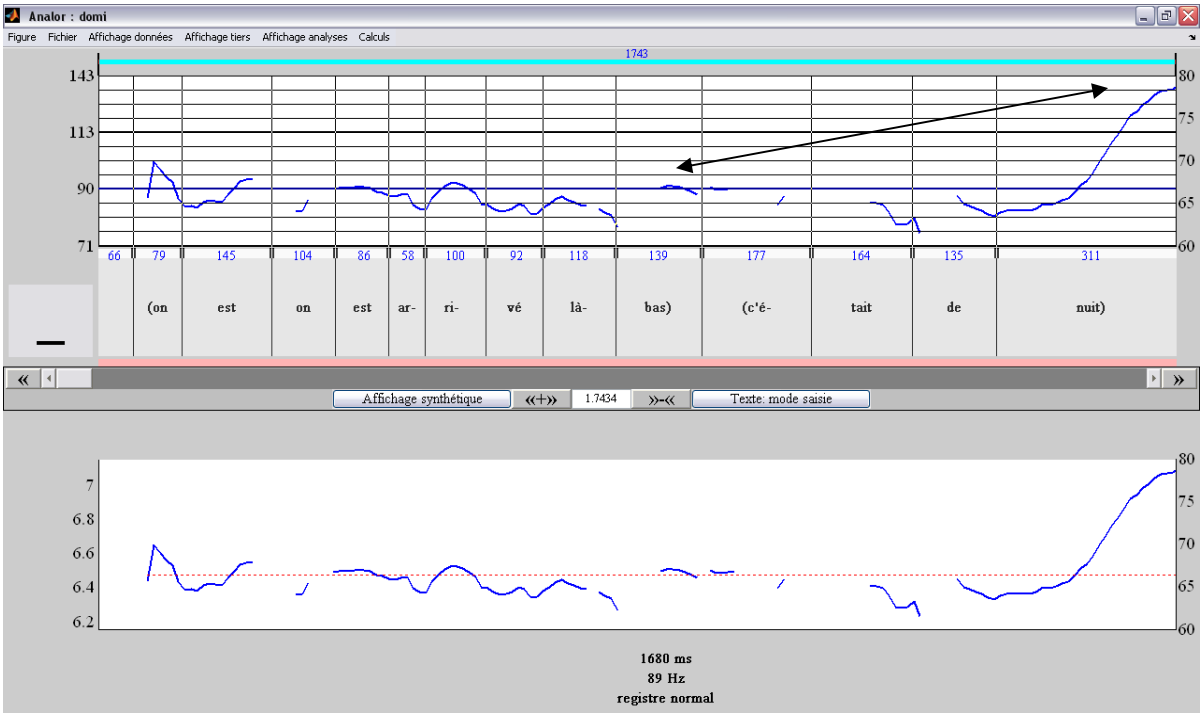

Figure 2 : Copie d'écran ANALOR.
Transcription de la séquence : « (on est arrivé là-bas) (c'était de nuit) // » [c-oral-rom]

La proéminence qui ponctue la syllabe de la deuxième construction verbale (*c'était de nuit*) est d'une force supérieure à celle qui ponctue la première construction verbale (*on est arrivé là-bas*) : elle est actualisée par une mélodie montante (d'une amplitude de 7 demi-tons) et plus allongée par rapport à la précédente (311 ms vs 139 ms).

Si on ne perçoit pas un tel rapport entre les deux GI, l'interprétation penchera en faveur de la macro-syntaxe. Auquel cas, la rupture intra-périodique sera interprétée comme une sorte de clause explicative par rapport à la construction verbale initiale, clause dont la fonction est de prévenir une éventuelle demande de clarification de la part de l'interlocuteur, sur le même modèle que (8) *supra*. Le tracé prosodique de la figure 3 constitue un bon exemple de ce type :

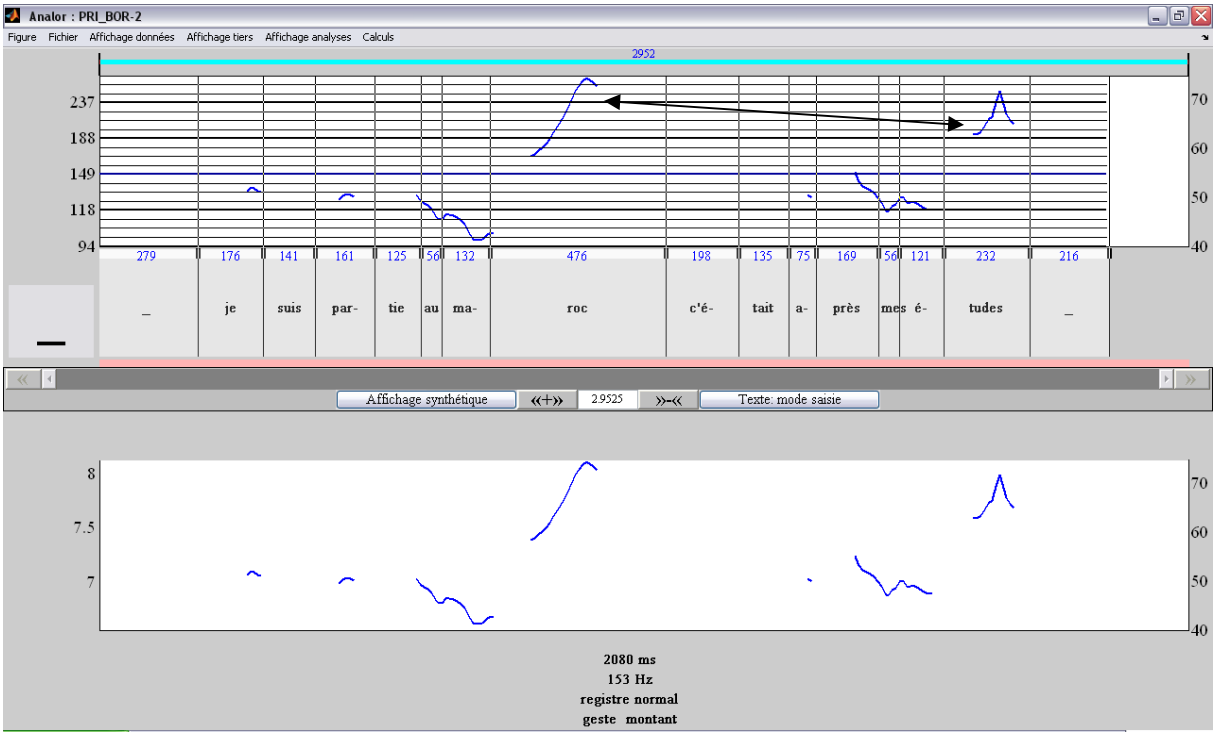

Figure 3 : Copie d'écran ANALOR.
Transcription de la séquence : « (je suis partie au Maroc) (c'était après mes études) // » [crfp]

L'énoncé transcrit sous la figure 3 contient deux constructions verbales. La première (*je suis partie au Maroc*) est ponctuée par une proéminence plus forte que la seconde (*c'était après mes études*) : sa mélodie est plus haute d'1 ton ½ ; mais surtout, sa durée est beaucoup plus importante (476 ms vs 232 ms, soit le double).

Aussi importe-t-il de bien identifier les marques du travail de formulation. Car si un allongement lié à une hésitation ponctue la dernière séquence, alors il y a fort à parier que le couplage de construction verbale ne soit pas une greffe :

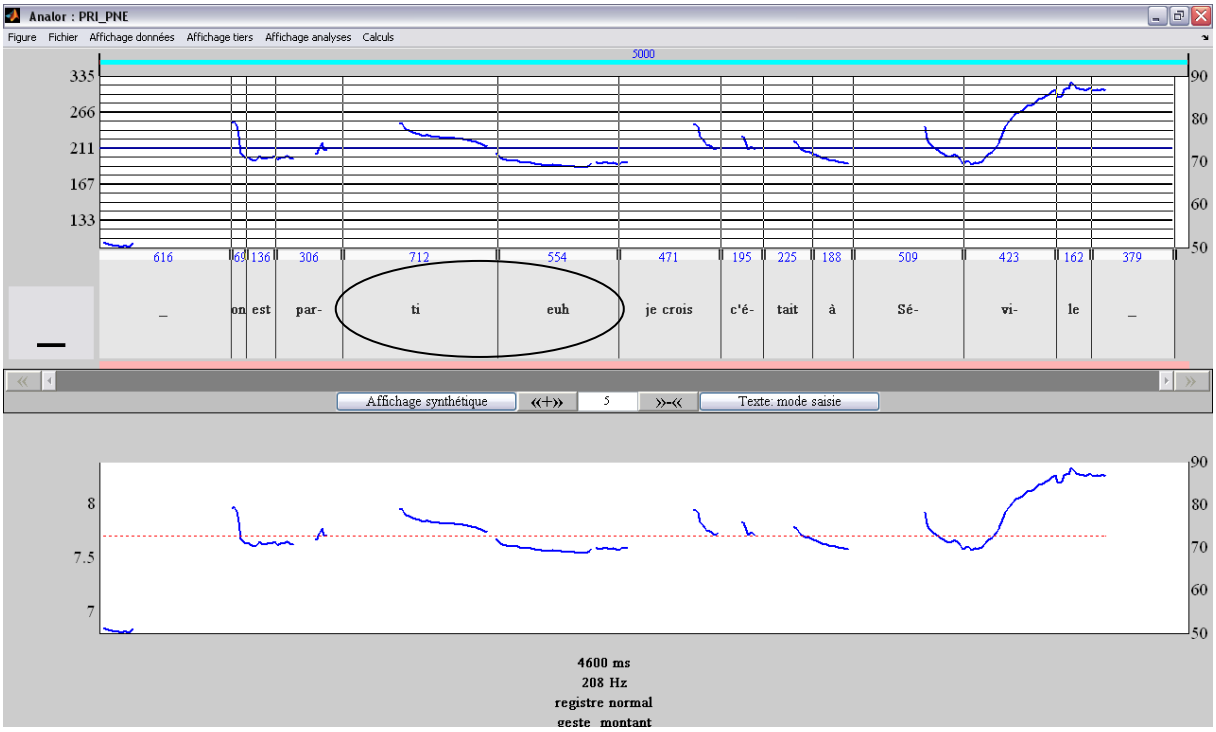

Figure 4 : Copie d'écran ANALOR.
Transcription de la séquence : « (on est parti euh) (je crois c'était à Séville) // » [crfp]

Dans l'exemple ci-dessus (figure 4), on ne peut pas être sûr que le greffon (*je crois c'était à Séville*) qui se branche sur une place de construction verbale instanciée par le verbe de la clause précédente (*on est parti*) doit être décrit au niveau de la micro-syntaxe (même si cette interprétation n'est pas exclue). La présence d'un « euh » suivant un sur-allongement de durée de la syllabe finale de la première clause (*on est parti*) invite plutôt à penser qu'il s'agit d'un abandon de la structure syntaxique en cours, et ce qui suit une re-programmation [Berrendonner à par ; Avanzi en cours].

4.1.4.2. D'autre part, il faut également tenir compte du lexique mis en jeu dans les CV couplées. Car si les remarques formulées sous §4.1.2. demeurent valides pour les couplages apparentés à des greffes, il existe de nombreuses configurations discursives qui font l'objet d'une association prosodique sans être pour autant ravalées au rang de constructions micro-[10]. C'est le cas des certaines routines praxéologiques engendrant une interprétation hypothétique (26), temporelle (24) et/ou causale **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**[11] :

(24) (vous faites un pas de plus) (vous gagnez le jeu) [oral, TV]
(25) (j'ai accouché) (il y en avait deux) // [pfc]
(26) (tu iras me chercher les ciseaux) (il faut que j'aille tailler tailler la vigne) // [pfc]

Ces constructions verbales couplées ne peuvent être réduites à des constructions de rang micro-syntaxique. On voit mal quel fonction grammaticale la deuxième construction pourrait exercer vis-à-vis de la première (*cf.* pour plus de détails [Avanzi & Lacheret-Dujour à par. ; Corminboeuf 2008]).

[10] *Cf.* Deulofeu [1989] pour une ébauche de classification.
[11] La distinction entre ces différents types de relation de discours n'est pas toujours facile à faire, et l'inventaire loin d'en être achevé [Dargnat & Jayez à par.].

4.1.5. Au final, on l'aura compris, si on peut dire que la prosodie peut contribuer à repérer des regroupements micro-syntaxiques non marqués morphologiquement, il faut néanmoins souligner que le type sémantique des verbes, les temps et le mode auxquels ils sont conjugués, ainsi que le fait que la valence de l'élément recteur de la première construction soit saturée ou non jouent aussi un rôle majeur [Choi-Jonin & Delais-Roussarie 2007][12]. A souligner également que la différence entre les deux types de configurations, micro- et macro-syntaxiques, est importante, puisqu'elle a son corollaire au plan grammatical. Dans un cas, la deuxième construction spécifie un actant ou un circonstant du procès dénoté par le verbe de la première construction (relation sémantique) ; dans l'autre, ce sont deux actions communicatives distinctes qui sont produites. Elles constituent de fait chacune une unité énonciative autonome (relation pragmatique)[13].

4.2. Fragmentation

Venons-en à présent aux cas de fragmentation de la syntaxe par la prosodie. Considérons l'exemple suivant :

(27) elle est belle de loin
  a. (elle est belle de loin) //
  b. (elle est belle // de loin) //

Si la séquence (27) est prononcée en un seul et même bloc prosodique (une seule période, comme dans (a)), cela ne fait pas de doute que le segment souligné est régi par le verbe qui précède (*cf.* application des tests de l'Approche Pronominale, présentés à la section 0). En revanche, si la séquence est scindée en deux périodes intonatives distinctes (ce que suggère (b)), on peut mettre en doute cette analyse. Aux vues des propriétés sémantiques et pragmatiques de ces segments disloqués, tout porte en effet à penser qu'ils constituent des énonciations autonomes, et non des compléments du verbe de la construction qu'ils suivent. Plusieurs observations nous invitent à formuler une telle hypothèse.

4.2.1. Modalités

Un indice qui penche en faveur d'une description du segment disloqué comme une énonciation autonome réside dans le fait que le complément est porteur de modalités différentes de celles du verbe qui précède :

(28) On l'a entendue pleurer. *Pas longtemps*. [Houssin]
(29) il faut que vous continuiez // *mais pas ensemble* // [oral]

Dans les séquences (28)-(29), les segments soulignés sont porteurs de leurs propres modalités. Alors que le segment initial est de modalité affirmative, celle du second est négative. Et si le

[12] Les conditions pour que l'analyse d'un couplage penche en faveur de la micro-syntaxe restent à préciser. C'est un des objectifs de [Avanzi en cours].

[13] Certes on pourrait très bien penser, à l'instar de Deulofeu [1989 ; 1999] et des autres membres de l'équipe du GARS [Sabio 1996, 2002 ; Blanche-Benveniste 2002, 2003], que ces ambiguïtés structurales ne sont pas un problème pour le linguiste, puisque les deux niveaux d'analyse peuvent se superposer, « le domaine de la micro-syntaxe étant le domaine des relations purement grammaticales, la macro-syntaxe l'au-delà » [Blanche-Benveniste 2003 : 53]. Reste que nous ne partageons pas cette conception de l'opposition entre des niveaux de l'analyse, et croyons davantage à une stratification des rapports entre les deux. Nous suivons sur ce point Berrendonner [2002] qui voit dans cette dichotomie la manifestation d'une « troisième articulation du langage ». *Cf.* pour une discussion, [Avanzi 2007, *Grammaire de la période*, à par. : Chap. II], et section 0 *infra*.

fait de ne pas être affecté par les mêmes modalités du verbe auquel il se rattache constitue une preuve de l'autonomie macro-syntaxique d'un complément [Sabio 2002], alors force est de conclure que la description des segments mis en exergue relève de la macro-syntaxe.

Cette autonomie des modalités se reflète dans la forme des contours prosodiques qui actualisent certaines épexégèses. Dans l'exemple présenté sous la figure 5, le segment détaché est de modalité interrogative, alors que la modalité du premier du premier terme est assertive.

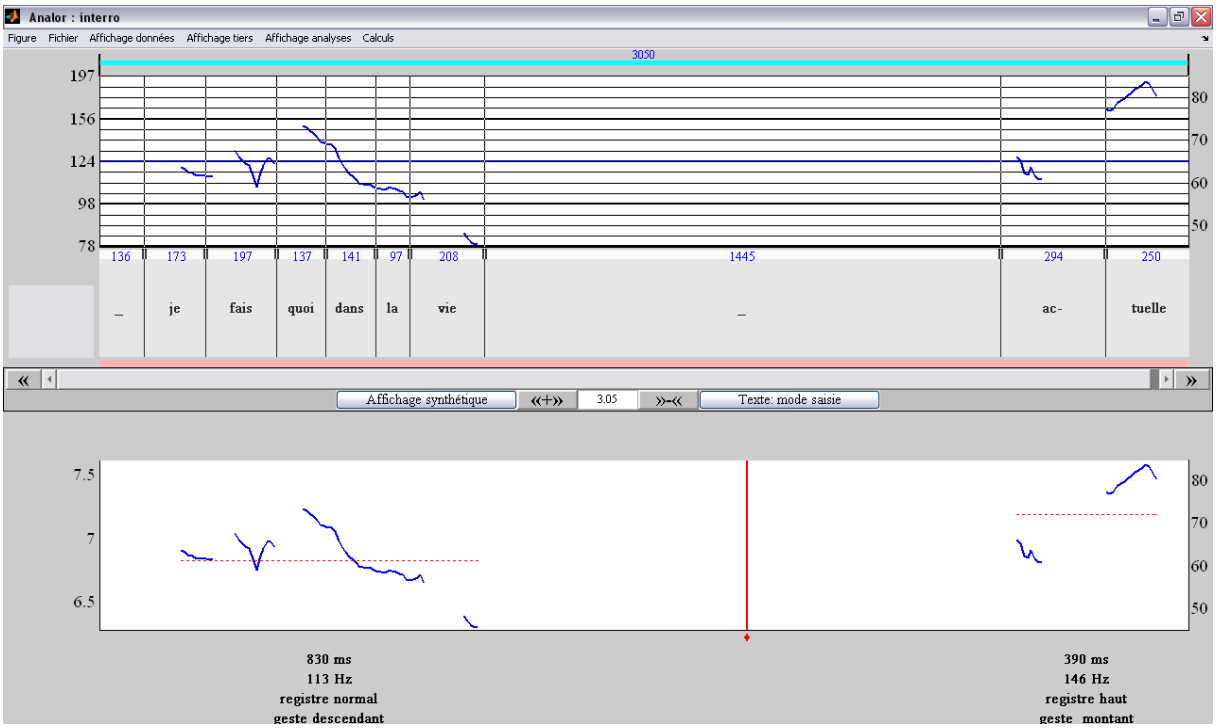

Figure 5 : Copie d'écran ANALOR.
Transcription de la séquence : « (je fais quoi dans la vie // actuelle) // » [< Lacheret-Dujour]

Le même locuteur produit deux unités prosodiques majeures correspondant à deux actes illocutoires distincts. Dans la première, il réédite la question qui lui a été posée, il s'agit d'un écho sur le mode assertif. Après ce segment, dans une deuxième unité prosodique majeure, il demande une précision sur la question posée, et accomplit du même coup un deuxième acte de langage. On retrouve cette opposition d'action communicative dans la forme des contours qui ponctuent les deux tronçons prosodiques : pour le premier, c'est un contour phonologique de type finalité assertive (mélodie descendant au niveau infra-bas de la tessiture du locuteur), pour le second, un contour phonologique de question totale (mélodie montante à l'infra-aigu).

4.2.2. Critère sémantico-pragmatique

4.2.2.1. Un autre critère qui permet d'appuyer cette analyse en deux énonciations est de nature sémantique. Considérons l'exemple (30) :

(30) ma mère boit // modérément // de la camomille //

Lorsqu'on asserte que quelqu'un boit, puis que l'on ajoute des compléments spécificateurs, c'est comme si on prononçait plusieurs constructions énonciatives distinctes, chacune porteuse de son propre contenu informationnel. Ce sont à chaque fois des emplois différents

du même verbe qui sont produits. Dans sa première occurrence, le sens du verbe est sous-spécifié, il a une valeur générique. On pourrait gloser le sens de l'énoncé « ma mère boit » par : <*ma mère est alcoolique, elle boit tous les jours*>. La valence du verbe « boire » n'est pas absente, elle est simplement réalisée sous la forme d'un complément Ø [Sabio 1996 : 232-235 ; Akiro 2004]. Dans la suite de l'énoncé, ce sont d'autres sens du verbe « boire » qui sont mis en cause : les compléments orphelins spécifient chacun à leur manière une façon de particulière de « boire ». L'ajout de l'adverbe « modérément » oblige à rectifier l'interprétation faite d'abord. On comprend dès lors que ce n'est plus d'une personne alcoolique dont il est question : Il s'agit d'une personne qui certes boit de l'alcool, mais qui en contrôle sa consommation (un alcoolique, par définition, ne parvient pas à contrôler sa consommation d'alcool). Enfin, le syntagme prépositionnel « de la camomille » engendre encore une autre interprétation au moment de son énonciation après-coup : à ce moment-là, le récepteur de l'énoncé comprend que la boisson mise en cause n'est plus de type alcoolisée, comme c'était le cas lorsque la valence de boire était remplie par « Ø » ou par « modérément », mais qu'il s'agit d'autre chose que d'alcool. Bien entendu, ces effets sémantiques spécifiques ne sont pas possibles si le verbe et ses compléments spécifieurs sont intonés en continu, dans la même période :

(31) ma mère boit modérément de la camomille //

A la lecture de (31), on n'infère à aucun moment le fait qu'il puisse être question d'une mère alcoolique, ni même de boisson alcoolisée.

Sur ces bases, on peut expliquer, à l'inverse, que si les compléments isolés ne spécifient pas directement le verbe de la première énonciation, c'est parce qu'ils spécifient en fait un verbe Ø. Dans le cadre théorique qui est le nôtre, on pourrait schématiser cette structure de la façon suivante (les flèches symbolisent une relation de dépendance rectionnelle) :

(32) $\mathscr{E}_1$ (ma mère boit $\leftarrow$ $\text{Ø}_{\mathbf{SX}}$) $\mathscr{E}_2$ ($\text{Ø}_{\mathbf{CV}}$ $\rightarrow$ modérément) $\mathscr{E}_3$ ($\text{Ø}_{\mathbf{CV}}$ $\rightarrow$ de la camomille)

Cette représentation syntaxique est du même coup en accord avec l'interprétation pragmatique, proposée par Lambrecht [1994]. Selon ce dernier, ce processus de fragmentation de la syntaxe par l'intonation aurait pour but de stratifier informationnellement l'énoncé, en en rendant « rhématique » chacun des morceaux mis en exergue.

4.2.2.2. À noter également que la représentation proposée sous (32) se justifie par ailleurs du fait de l'existence d'ajouts non elliptiques :

(33) je l'ai fait pour eux // je l'ai fait parce que je voulais leur faire plaisir [chat]
(34) Dans ce livre, il parle de deux papas et de leur enfant. Enfant, qui est victime de jugements injurieux de la part de ses camarades d'école [Google]

Ces ajouts se manifestent soit par une réitération pure et simple du bloc verbal, comme dans (33), soit par reprise d'un des éléments de la construction verbale, à l'instar de (34).

4.2.2.3. Le test de la « reprise par un adverbe paradigmatisant » pourrait être invoqué pour montrer que l'élément en épexégèse s'inscrit bien dans un paradigme par rapport au verbe qui précède, et donc qu'il est régi, d'après les critères de l'Approche Pronominale :

(35) il lit des polars
surtout des polars

Reste qu'on peut facilement montrer ici aussi que la structure sémantique n'est pas du tout la même selon que l'adverbe paradigmatisant porte sur un régime intégré prosodiquement ou sur une épexégèse.

Dans la forme « liée »,

(36) il lit surtout des polars //

le locuteur présuppose que quelqu'un fait des lectures, et pose que parmi ses lectures, la plupart sont des polars. Rien de tel si le SN précédé de son adverbe paradigmatisant est isolé prosodiquement du verbe auquel il se rapporte :

(37) il lit // surtout des polars //

Avec la lecture segmentée, le locuteur pose (et non pas présuppose) que quelqu'un lit quelque chose, puis pose, dans un second temps, que parmi ce quelque chose, la majorité constitue des polars.

En somme, dans le cas de l'épexégèse (37), on a deux « posés » assertés l'un après l'autre, tandis que dans le cas de la clause prosodiquement liée (36), on n'a qu'un seul « posé » (le fait que le sujet lise est présenté comme présupposé).

4.2.3. Forme prosodique

D'un point de vue prosodique, l'indépendance énonciative des segments se retrouve dans la forme des profils intonatifs qui actualisent chacune des unités prosodiques majeures des exemples suivants :

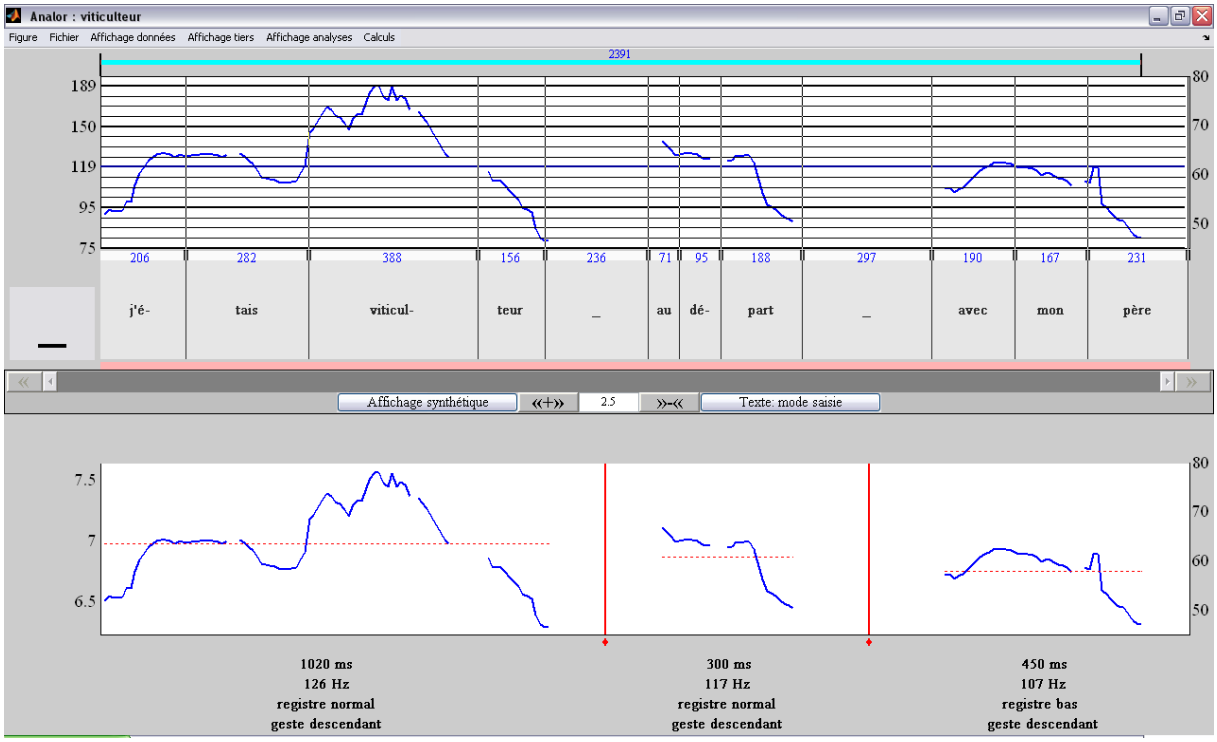

Figure 6 : Copie d'écran ANALOR.

Transcription de la séquence : « (j'étais viticulteur // au départ // avec mon père) // » [pfc]

Comme on peut s'en rendre compte avec la figure 6, les syllabes terminales des trois périodes de l'énoncé transcrit (*j'étais viticul<u>teur</u> // au dé<u>part</u> // avec mon <u>père</u> //*) sont toutes trois actualisées d'un contour mélodique terminal (mélodie descendant au niveau infra-bas), qui indique que le segment en épexégèse pourraient fonctionner de façon autonome, en réponse à une question par exemple.

4.2.4. Statut interactionnel

Enfin, le dernier critère que l'on peut invoquer ici pour montrer qu'un cas de fragmentation de la syntaxe par la prosodie est une opération macro-syntaxique, est de nature interactionnelle. Examinons le tour de parole suivant :

(38) L1 : c'est occupé
L2 : par nous [oral]

L'exemple (38) a été prononcé par deux locuteurs distincts. Or si l'acte de parole est le fait d'un seul locuteur, dans la mesure où l'énonciation consiste en la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » [Benveniste 1974 : 80, cit. *Grammaire de la période* : Chap. III]), on doit admettre que ces deux segments forment deux segments macro-syntaxiques autonomes.

4.2.4. Bilan

Plusieurs arguments empiriques nous invitent à penser que l'épexégèse est une opération macro-syntaxique : il y a d'abord le fait que l'épexégèse puisse être porteuse de ses propres modalités, ce qui est une caractéristique des éléments non régis par un verbe. Ensuite, on a vu que la mise en épexégèse d'un complément engendrait des effets sémantico-pragmatiques spécifiques, qui ne peuvent pas être obtenus autrement. La forme du contour prosodique qui ponctue l'épexégèse, ainsi que le type de contour dont est assorti le segment qui la précède, sont également des indices qui soulignent leur indépendance énonciative. Enfin, la possibilité pour les épexégèses d'être prononcées par un autre locuteur constitue une preuve de leur autonomie discursive.

5. Conclusion

L'objectif de cet article était de mesurer l'impact de la prosodie dans la structuration grammaticale du discours ; et, plus précisément, de faire des hypothèses sur l'importance des indices prosodiques dans le découpage micro- et macro-syntaxique des énoncés du français. Nous avons rappelé qu'il existait de nombreux énoncés pour lesquels les limites entre structure prosodique et structure syntaxique ne correspondaient pas (ce que nous avons nommé « couplage » et « fragmentation »), et que dans ces cas-là, la prosodie pouvait aiguiller l'analyse grammaticale, et donc aider à raffiner le découpage en énonciations, qui ne peut reposer sur la prise d'indices d'un seul niveau d'analyse (morphosyntaxique en tout cas). Si les conclusions de cet article ne sont pas nouvelles, au moins la démonstration a-t-elle permis d'illustrer, preuves à l'appui, comment les indices intonatifs contribuent à raffiner le découpage en unités macro-syntaxiques minimales. Cela devrait en conséquence permettre que l'on prenne dorénavant en considération les indices prosodiques de façon plus systématique et plus sérieuse que cela n'a été fait jusqu'à présent (analyse qui ne soit pas

seulement basée sur une écoute subjective du signal, mais qui tienne aussi compte des représentations phonétiques), et surtout qu'on les considère en eux-mêmes et pour eux-mêmes, plutôt qu'on ne les convoque en dernier lieu, seulement lorsqu'on a épuisé l'analyse des autres niveaux, pour justifier telle ou telle interprétation.

6. Bibliographie

Akihiro, H. 2004. *Contribution à l'étude de la valence verbale en français contemporain, la non-réalisation du complément d'objet direct*. Thèse EPHE.

Avanzi, M. 2007, sous presse. « Regards croisés sur la notion de 'macro-syntaxe' ». *Tranel*, 47.

Avanzi M. En cours. *Recherches sur les rapports entre prosodie et grammaire. L'implication de la prosodie à l'interface de la micro- et de la macro-syntaxe*, Thèse de doctorat, Universités de Neuchâtel et de Paris X-Nanterre.

Avanzi M. & Lacheret-Dujour A. à par. « Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé ». In *Actes du colloque La parataxe*, Neuchâtel, 12-15 février 2007.

Avanzi, M. & Martin, Ph. 2007. « L'intonème conclusif : une fin (de phrase) en soi ? », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 28. 247-258.

Bally, C. 1944. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.

Béguelin, M-.J. 2002. « Clause, période ou autre ? La phrase graphique et les niveaux de l'analyse ». *Verbum*, XXIV, 1-2. 85-108.

Béguelin, M-.J. 2003. « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation ». In A. Scarano (a cura di). *Macro-syntaxe et pragmatique*. *L'analyse linguistique de l'oral*. Actes du colloque de Florence, avril 1999. Rome : Bulzoni. 111-132.

Benveniste, E. 1974. *Problèmes de linguistique générale, vol. 1*. Paris : Gallimard.

Berrendonner, A. 1990. « Pour une macro-syntaxe ». *Travaux de linguistiques*, 21. 25-36.

Berrendonner, A. 2002. « Morphosyntaxe, pragmasyntaxe et ambivalences sémantiques ». In H.L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001, Berne : Peter Lang. 23-41.

Berrendonner, A. 2003. « Grammaire de l'écrit *vs* grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques ». In Rabatel, A. (ed.). *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s') apprendre*. Lyon : PUL. 249-264.

Berrendonner, A. à par. « L'alternance *que/#.* Subordination sans marqueur ou structure périodique ? ». In D. van Raemdonck (éd.), *Actes du Colloque Modèles syntaxiques*, Bruxelles, 6-8 mars 2003.

Blanche-Benveniste, C. 2002. « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les *dispositifs* de la rection verbale ». In H.L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001, Berne : Peter Lang. 43-69.

Blanche-Benveniste, C. 2003. « Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe ». In A. Scarano (a cura di). *Macro-syntaxe et pragmatique*. *L'analyse linguistique de l'oral*. Actes du colloque de Florence, avril 1999. Rome : Bulzoni. 53-75.

Blanche-Benveniste, Claire. 2006. "Linguistic Analysis of Spoken Language – The Case of French Language". In Kawaguchi, Y., Susumu Z. and Toshihiro T. (eds.), *Spoken Language Corpus and Linguistic Informatics*. 35–66.

Choi-Jonin, I. & E. Delais-Roussarie (2007). « L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-prosodique », *Faits de Langue*, 28. 83-94.

Corminboeuf, G. 2008. *L'expression de l'hypothèse, entre hypotaxe et parataxe*. Thèse de doctorat, Universités de Neuchâtel et de Fribourg.

Dargnat, M. & Jayez, J. à par. « La cohésion paratactique. Une approche constructionnelle ». In *Actes du colloque La parataxe*, Neuchâtel, 12-15 février 2007.

Debaisieux, J.-M. 2008. « Les pseudo-subordonnées. Analyse sur corpus. Conférence, Université de Fribourg, 8 avril 2008.

Degand, L. & Simon, A.-C. 2008. « Minimal discourse units in spoken French: Uncovering genre-bound segmentation strategies ». In W. Ramm & C. Fabricius-Hansen (eds.). Linearisation and Segmentation in Discourse. Multidisciplinary Approaches to Discourse 2008 (MAD 08), Feb 20-23 2008, Lysebu, Oslo.

Deulofeu, J. 1989. « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches sur le français parlé,* 9. 111-141.

Deulofeu, J., 1999. *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème* que). Thèse d'Etat, Université Paris III.

Deulofeu, J. & Blanche-Benveniste, C. 2006. "C-ORAL-ROM — French Corpus". In Kawaguchi, Y., Susumu Z. and Toshihiro T. (eds.), *Spoken Language Corpus and Linguistic Informatics* .181–198.

Gachet, F. & Avanzi, M. 2009, à par. « Les parenthèses en français. Etude prosodique ». In *Verbum*.

Grevisse, M. & Goosse, A. 2007. *Le bon usage*. Bruxelles : Duculot. [14ème édition].

Groupe de Fribourg. À par. *Grammaire de la période*.

Lacheret-Dujour A. & Victorri B. 2002, « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques », *Verbum*, n°24/1-2, 55-73.

Lacheret-Dujour, A. 2003. *La prosodie des circonstants en français parlé*. Leuven/Paris : Peeters.

Lambrecht, K. 1994. *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge: Cambridge University Press.

Le Goffic, P. 1993, *Grammaire de la phrase française.* Paris : Hachette.

Martin, Ph. 2006. « Intonation du français : parole spontanée et parole lue ». *Estudios de Fonética Experimental*, 15.

Mertens P. 1987. L'intonation du français : de la description linguistique à la reconnaissance automatique, PhD, KULeuven.

Roubaud, M.-N. 2000. L*es constructions pseudo-clivées en français contemporain.* Paris : Champion.

Sabio, F. 1996. *Description prosodique et syntaxique du discours en français : données et hypothèses.* Thèse de doctorat, Université de Provence.

Sabio, F. 2002. « L'opposition de modalité en français parlé : étude macrosyntaxique » *Recherches sur le français parlé,* 17 : 55-77.